

Calme et nature au cœur des Hortillonnages d'Amiens

Embarquez avec nous pour une balade dans les Hortillonnages d'Amiens, et découvrez les canaux et les jardins flottants, un paradis marécageux plein de faune et de flore.

Sur le quai de l'association de Protection et de Sauvegarde des Hortillonnages, à Amiens, les visiteurs attendent impatiemment l'arrivée du batelier. La visite qui nous attend est particulière, on va explorer les canaux qui traversent une partie des 300 hectares que forment ces jardins flottants.

Une belle barque à cornet traditionnelle qui n'a rien à envier aux gondoles vénitienne approche, ce sera notre véhicule. Une fois assis, c'est parti pour un parcours découverte de 45 minutes. « Attention aux mains, ne les posez pas sur les bords de la barque. Et si votre portable sonne, évitez de dire *al-lô* », plaisante Jean-Baptiste, le batelier qui nous accompagnera pendant cette visite et nous montrera tout ce qu'il faut voir.

LA RICHESSE DE LA FAUNE ET LA FLORE

Aménagés depuis 700 ans pour être cultivés, la majorité de ces marais sont devenus aujourd'hui des jardins particuliers, un espace de détente et de nature pour leurs propriétaires en pleine ville.

Bercés par l'eau, on passe sous des ponts, on parcourt les rieux (les canaux publics), et on observe. Les plantes entourent l'eau, les improprement appelées « araignées d'eau » patinent sur la surface. La visite est accompagnée de cygnes, canards et canetons, d'un héron cendré, de foulques et de poules d'eau. On dirait une balade ornithologique. Le vert est perturbé par les mille couleurs de fleurs qui décorent les jardins en raison du concours des berges fleuries. Mais tout ne se passe pas sur l'eau, et les plus attentifs pourront peut-être voir quelques poissons nager près de la barque.

Et pour ne pas oublier l'origine des Hortillonnages, notre batelier nous montrera les terrains encore exploités pour le maraîchage. Seulement 10 % du site est utilisé pour cultiver, soit environ 30 hectares.

TOURISME DE PROTECTION

Avec l'eau, le vent et les passages des barques, les berges souffrent et s'affaissent. « Ça s'érode, mais un mètre de berge peut durer 20 ans », explique Jean-Baptiste.

C'est justement en visitant ce site avec l'association de Protection et de Sauvegarde des Hortillonnages, que vous contribuez à sa préservation. L'association permet aux propriétaires des jardins de les entretenir et de réparer les berges à un coût modéré.

« Les Hortillonnages, c'est un site qui a été créé par l'homme. Si on ne fait pas ce travail, la nature va reprendre ses droits. »

« Les Hortillonnages ne sont pas un site naturel, c'est un site qui a été créé par l'homme. Si on ne fait pas ce travail, la nature va reprendre ses droits », déclare Florent Prud'Homme, directeur de l'association. Le tourisme n'est qu'un moyen pour financer tous ces travaux. Raison pour laquelle ces visites en barque se font d'avril à octobre, et pas de départs à l'heure du déjeuner, question de respecter les propriétaires.

Il est fortement conseillé de réserver à l'avance pour ne pas rater cette expérience entre l'eau et la verdure. ■

HELENA GISBERT SÁNCHEZ

INFOS PRATIQUES

- ▶ 54, boulevard Beauvillé à Amiens. Tél. : 03 22 92 12 18.
- ▶ Les visites des Hortillonnages en barque à cornet se font tous les jours de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 18 h (dernier départ).
- ▶ L'accueil de l'association est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.
- ▶ Tarifs : adultes 8 € / adolescents (11 à 16 ans) 7 € / enfants 4,50 €. Gratuit pour les moins de 3 ans.
- ▶ Réservations sur www.leshortillonnages-amiens.com
- ▶ Vous pouvez aussi visiter les Hortillonnages à pied (le long du chemin de halage), en canoë, en kayak, ou en bateau.
- ▶ Plus d'informations sur le site www.somme-tourisme.com



La visite se fait en belle barque à cornet. La balade nous emmène au milieu d'un décor champêtre particulièrement bien entretenu : les jardins sont décorés pour le concours des berges fleuries.

PHOTOS ZOULERAH NORDDINE

